

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 JUIN 2013**

**Délibération n° D-2013-261**

Centre Technique Propreté Urbaine -  
Achat d'une balayeuse compacte de voirie

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 28/05/2013

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 10/06/2013

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

**Secrétaire de séance :** Frank MICHEL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Emmanuel GROLLEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Amaury BREUILLE

**Direction Patrimoine et Moyens**

**Centre Technique Propreté Urbaine -  
Achat d'une balayeuse compacte de voirie**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Afin de procéder à l'entretien de la voirie communale, les agents techniques de la collectivité utilisent, notamment, des balayeuses de voirie. Aujourd'hui, il convient de procéder au renouvellement de la balayeuse de voirie Renault M150 immatriculée 4408SZ79 par un véhicule équivalent.

Aussi, il est proposé d'acquérir une nouvelle balayeuse via l'UGAP (Union des Groupements d'Achat public). Le recours à cette centrale d'achat, elle-même soumise au Code des marchés publics pour toutes ses procédures, dispense ses clients de toute mise en concurrence et publicité préalables.

Aussi l'UGAP propose à la Ville de Niort d'acquérir une balayeuse aspiratrice de voirie de 3,5 m<sup>3</sup> à vitesse de déplacement rapide (80 km/h). Le modèle AZURA type MC 400 E1 – Euro 5 de la société MATHIEU est proposé pour un montant de 142 477,05 € HT, soit 170 402,55 € TTC.

L'ensemble de la machine est garantie deux ans, pièces, main d'œuvre et déplacements contre tout vice de conception et de fabrication.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché d'achat d'une balayeuse auprès de l'UGAP d'un montant de 170 402,55 € TTC ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL